

FICHE DE POSTE :

Intitulé du poste	Chef du Service Médicaments Biologiques
Rattachement hiérarchique	Division Évaluation et Autorisation des Médicaments
Missions et responsabilités	Le titulaire du poste est chargé de la planification et la supervision des activités de l'évaluation des demandes d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des médicaments d'origine biologique. Il veille à la conformité scientifique, réglementaire selon les procédures en vigueur. Ses principales responsabilités sont : - Planification, coordination et supervision des activités d'évaluation des dossiers d'AMM des médicaments biologiques - Contribuer au contrôle de la conformité des dossiers avec les normes nationales et internationales. - Superviser la formation continue du personnel et le transfert de compétences - Élaborer les rapports d'activité, indicateurs de performance et propositions d'amélioration. - Rédaction des rapports techniques et des avis pour les commissions compétentes
Compétences et qualifications requises	Formation : - Doctorat en Pharmacie, ou doctorat en biotechnologie, immunologie ou domaine connexe. Expérience professionnelle : - Minimum 5 ans d'expérience dans l'évaluation réglementaire, le développement, la fabrication ou le contrôle de dossiers des médicaments biologiques. Compétences techniques : - Maîtrise des référentiels internationaux relatifs aux produits biologiques - Compréhension des processus de production et de contrôle des médicaments biologiques - Maîtrise en immunologie et essais cliniques - Compétences en outils informatiques d'évaluation - Compétences en gestion de projets Compétences managériales : - Rigueur scientifique et sens critique - Capacité à coordonner une équipe et à travailler avec des parties prenantes externes - Aptitude à la rédaction de rapports techniques Langues : - Maîtrise du français et de l'arabe. - L'anglais est un atout pour la veille réglementaire internationale.
Conditions de travail	- Lieu : Rabat

